

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 octobre 2009

---

LOI DE FINANCES POUR 2010 - (n° 1946)  
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° I - 545

présenté par  
M. Michel Bouvard

-----  
à l'amendement n° 45 de la commission des finances  
-----

à l'ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 467, substituer au mot :

« communes »,

le mot :

« départements ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rectification d'une erreur matérielle.